

Les permanences de nos partenaires

Centre des impôts d'Issoire

Tous les lundis matin entre **9h et 12h00** sur RDV en visio ou en présentiel

(prise de RDV sur le site : www.impots.gouv.fr -possible avec l'aide des agents)



Mission locale du Val d'Allier (16-25 ans)

Tous les mardis et jeudis matin **entre 9h et 12h00** sur RDV

(prise de RDV auprès du secrétariat à Issoire au 04.73.89.05.85)



Conciliateur de justice

Les 1ers et 3eme mercredis de chaque mois de **9h00 à 12h** sur RDV (prise de RDV auprès des agents France services)



Assistantes sociales du département

Les lundis matin de **8h45 à 12h30** sur RDV

(prise de RDV au secrétariat de la maison des Solidarités aux Martres de Veyre au 04.73.39.65.60)



Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Du **lundi au vendredi** en visio de **9h à 12h30** et de **13h30 à 16h** RDV à prendre auprès des agents



ASEVE (association insertion professionnelle)

Les **vendredis** de **13h30 à 15h30** sans RDV



Centre Local d'Information et de Coordination de Billom (CLIC)

Le 4ème lundi de chaque mois entre **13h30 et 17h30** sur RDV

26/05 - 23/06 - 28/07 - 25/08 - 22/09 - 27/10 - 24/11

(prise de RDV du secrétariat du CLIC au 04.73.60.48.85)



Renov'Actions 63

Le 2ème jeudi de chaque mois : 10/04, 15/05, 19/06 sur RDV

(prise de renseignements et rendez-vous au 04.73.42.30.70)



ADIE (création d'entreprise)

Le 3ème mercredi de chaque mois de **14h00 à 17h00** sur RDV :

les 17/01, 14/02, 13/03, 17/04, 15/05, 12/06

Prise de RDV au 06.81.37.30.691



URBANIS—prestataire dans le cadre de l'OPAH

Le 3ème vendredi des mois pairs de **9h00 à 12h00** sans RDV

18/04, 20/06, 08/08, 17/10, 19/12



CIDFF—Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles

Permanence d'une juriste **le 1er lundi des mois pairs** de **14h à**

16h30 sur RDV : 07/04, 02/06, 04/08, 06/10, 01/12

prise de RDV au 04.73.25.63.95



ADIL 63 (permanences juridiques)

Les jeudis de **9h00 à 12h00** : 11/09, 13/11 sans RDV



Les ateliers numériques



Des ateliers numériques sont proposés gratuitement **sur inscription** dans les locaux de France Services.

Informations complémentaires auprès des agents.

Des ordinateurs en accès libre

Au besoin, du matériel informatique peut vous mettre à disposition pour vous permettre de **faire vos démarches administratives** en autonomie.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des agents et réserver un créneau.



France Services vous accueille :

France-services@mairie-vic-le-comte.fr
04.73.69.21.28

Lundi : 8h30 –12h30 13h30-18h30

Mardi : 8h30—12h30

Mercredi : 8h30—12h30 13h30—17h30

Jeudi : 8h30—12h30

Vendredi : 8h30—12h30 13h30—17h30

Samedi : 8h30—12h30



France services
vous accompagne au quotidien,
comment ?

La mission des agents FS est de vous renseigner, de vous accompagner dans certaines de vos démarches administratives quotidiennes, même sur internet, mais toujours en lien avec les partenaires nationaux et locaux de France services,. Si besoin, vous serez ré orienté(e) efficacement.

-Prendre rendez vous, de préférence par téléphone et un créneau vous est réservé en fonction de vos démarches, pour ne pas attendre sur place, ou encore risquer de devoir revenir...

Quelques exemples de démarches réalisables en France services : « J'ai besoin d'aide pour les impôts, je renouvelle mon permis de conduire ou ma carte d'identité, je demande une aide (allocation logement, RSA...), je cherche un emploi, je prépare ma retraite, j'attends un enfant... »

Nos partenaires nationaux (présents dans toutes les France Services)



Nos partenaires locaux (présents dans notre structure à Vic le Comte)

